

VAULX-EN-VELIN Conseil municipal

## Une aide à la création d'un pôle gérontologique fait polémique

La majorité municipale a décidé, ce mardi 28 janvier en mairie annexe, de céder un terrain acheté 1,4 million d'euros pour un euro symbolique afin d'y permettre la construction d'une maison de retraite. Un choix critiqué dans l'opposition.

« On a le cas de la clinique de l'Union. » Christine Bertin, conseillère municipale APVV (Agriculteurs pour Vaulx-en-Velin), a tenu à tirer les leçons de l'Histoire, ce mardi 28 janvier en mairie annexe, lorsque le conseil municipal s'est penché sur un rapport visant à céder un terrain « pour la création d'une structure gérontologique ». Aidée au moment de sa création, la clinique de l'Union a fini par partir. Or l'élué craint que le scénario ne se répète à l'avenir pour un futur équipement, une maison de retraite susceptible de devenir un pôle gérontologique. Porteuse de ce projet, l'association Accueil et confort pour personnes âgées (ACPPA) se verra en effet remettre un terrain d'une superficie de 15 820 m<sup>2</sup>, situé en bordure de la rue Franklin, pour la somme symbolique d'un euro. Or, la Ville avait dû déboursier 1,4 million d'euros pour acquérir une parcelle de 19 534 m<sup>2</sup> dont ce terrain fait partie.

### Développer l'offre

L'effort consenti par la collectivité locale vise à permettre à l'ACPPA « de proposer des tarifs d'hébergement modéré ». En contrepartie de ce soutien, l'association s'engage à cons-



La maison de retraite, appelée à devenir pôle gérontologique, prendra place près du château. Photo d'archives Progrès/Christophe GALLET

truire la maison de retraite dans les deux ans suivant l'acte de vente et à maintenir une activité gérontologique sur place durant 30 ans, sous peine d'une lourde pénalité financière. Il s'agirait d'un Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées) de 90 lits et d'une unité de soins de 60 places, auxquels pourrait ensuite s'ajouter une résidence autonomie. Un accueil pour malades d'Alzheimer jeunes ou un lieu pour personnes handicapées vieillissantes est par ailleurs envisagé.

### Les Vaudais concernés

Sur un plan statistique, il faudrait quatre maisons de retraite à Vaulx-en-Velin, estime Christine Bertin. Le nouvel équipement naîtra, précise-t-elle, de la fusion de deux établissements, les Althéas, promis à la fermeture « d'ici deux ans », et la maison de retraite de Décines.

« Aujourd'hui, il n'y a rien qui précise que les Vaudais seront prioritaires », observera Sacha Forca (divers droite), quand l'adjoint de quartier Jean-Michel Didion demandera s'il est possible de voir des places réservées aux Vaudais dans le futur établissement. Impossible de faire figurer cette clause dans un contrat, lui répondra Héléne Geoffroy. La maire se montrera rassurante : « Le fait d'habiter Vaulx va être pris en compte. » De son côté, Stéphane Gomez, adjoint à l'urbanisme, soulignera la qualité de l'offre du futur équipement.

### « Pourquoi pas un bail emphytéotique ? »

Plusieurs élus s'étonnent de la hauteur du cadeau fait à l'ACPPA. Mais pour Christine et Stéphane Bertin, comme pour Mustafa Usta (Union des Vaudais indépendants), c'est surtout le montage financier proposé qui pose problème. « Pourquoi pas un bail emphytéotique ? », interrogent-ils<sup>(1)</sup>. Ce type de bail a été étudié, répond Héléne Geoffroy. Mais il compliquerait le montage financier pour l'ACPPA, selon la maire. « La réalité, précise l'élué, c'est que, si ce terrain n'est pas cédé, il n'y aura pas d'Ehpad à Vaulx-en-Velin, que les Althéas [...] seront relocalisés sur une autre commune. » Seuls les groupes APVV et UVI optent pour l'abstention, Sacha Forca ne prenant pas part au vote.

Yannick PONNET

<sup>(1)</sup> Bail conclu sur une durée de 18 à 99 ans.

## L'ACPPA, une association à but non lucratif

« ACPPA, c'est une association à but non lucratif ! » Héléne Geoffroy a dû rappeler ce point, mardi en conseil municipal, pour clore le débat portant sur la vente pour un euro d'un terrain acquis au prix de 1,4 million d'euros. « On ne brade pas l'argent public de Vaulx-en-Velin », a ajouté l'élué, pour qui il s'agit de garantir la présence d'un « service à caractère public » sur le territoire communal. Un service qui sera assuré donc par l'ACPPA. « Depuis plus de 35 ans, la vocation du groupe associatif ACPPA est d'accompagner le grand âge et de maintenir l'autonomie des personnes âgées, dans le respect de valeurs humanistes et éthiques, et par la mise en œuvre de solutions innovantes », indique ce groupe, dont l'association ACPPA est une entité, sur son site Internet. Le siège du groupe se trouve à Francheville. Il est très implanté dans la Métropole de Lyon et le Rhône mais gère des établissements (centres de soins, Ehpad, etc.) dans une grande partie de l'Hexagone.

FEYZIN Logement

## Un nouveau squat dans l'ex-école Georges-Brassens



L'ancienne école Georges-Brassens entre le CD 12 et la rue Jean-Bouin propriété de Total Raffinage est inoccupée depuis 2012. Photo Progrès/Pierre Yves GAUTIER

A quelques mètres de l'ex-entreprise SEB située sur le CD12 occupée par des familles de l'Europe de l'Est depuis le printemps 2019, c'est au tour de l'ancienne école Georges-Brassens, abandonnée pour cause de risques technologiques, d'être investie par un collectif dont les quelques personnes qui ont accepté de nous parler n'ont pas souhaité décrire les contours.

### Des étudiants se relaient jour et nuit

La demi-douzaine d'interlocuteurs semblent être des étudiants français dont le but est d'assurer le logement de sans-abri dans les nombreuses salles de classes, propriété depuis 2012 de Total Raffinage comme le reste du groupe scolaire.

Ils se relaient jour et nuit pour assurer une présence dans ce qu'ils souhaitent être le futur lieu d'accueil de familles ou de personnes isolées.

La police municipale serait intervenue ainsi que des représentants du propriétaire.

SAINT-PRIEST

## Réduire ses déchets, une thématique forte pour le centre de l'Olivier



Le centre socioculturel de l'Olivier a organisé une soirée-débat. Photo Progrès/Larbi DJAZOULI

« Réduire nos déchets, c'est possible et... ça commence par moi ! », telle était la thématique de la soirée film-débat organisée vendredi par le centre socioculturel de l'Olivier en partenariat avec Radio Pluriel.

« Cette thématique constitue l'un des axes forts de notre projet. Et nous sommes particulièrement satisfaits que ce rendez-vous ait suscité beaucoup d'intérêt », a précisé Mélanie Berthet, responsable du pôle culturel de la structure. Autour d'extraits des films *Demain* de Cyril Dion et Mélanie Laurent, et *Au nom de la terre* de Pierre Rabhi, des échanges enrichissants, animés par Patrice Berger, ont fleuri. Des échanges qui se sont poursuivis lors du buffet zéro déchets et produits de saison proposé par les femmes du groupe «Santé vous bien».